

Résumé du chapitre 8 (*Quelle est la place de l'Union européenne dans l'économie globale ?*)

Sans entrer dans le détail des évolutions historiques, on rappellera qu'en se dotant d'un grand marché intérieur et d'une monnaie unique, les pays européens mènent une expérience originale d'intégration plus étroite de leurs économies. C'est le I du cours.

→ *A du I*. Parallèlement à la mondialisation, on assiste également à une régionalisation des échanges sous la forme d'accords d'intégration régionaux, comme l'Union Européenne, l'ALENA, le Mercosur visant à constituer un espace économique unique, en supprimant les barrières à la circulation des biens, services et capitaux entre les pays membres accompagné d'institutions.

L'expérience de l'Europe est originale car en plus d'un marché unique s'y ajoute, notamment, une monnaie commune. Ainsi l'Europe est devenue la zone économique mondiale où les échanges inter-régionaux sont les plus importants (**exercice 1**).

→ *I du B du I*. Selon Bela Belassa, l'intégration économique régionale est un processus graduel qui se fait par étapes. Une des particularités de la construction européenne est que ces étapes s'y sont, en partie, entrecroisées (**exercice 2**) :

- la **zone de libre-échange** : suppression des barrières douanières à l'intérieur de la zone / liberté de la politique commerciale avec les pays extérieurs à la zone.

- l'**union douanière** : en plus d'une zone de libre-échange, les pays membres adoptent une politique commerciale commune avec le reste du monde, notamment en adoptant des droits de douane externes communs. En Europe cette étape correspond au Traité de Rome, qui crée la CEE, en 1957.

- le **marché commun** : en plus d'une union douanière, le marché commun vise à supprimer toutes les entraves à la circulation des facteurs de production, c'est-à-dire aux capitaux et aux personnes, entre les pays membres. Cela implique de réguler la concurrence entre pays et entre entreprises et d'harmoniser les réglementations nationales comme la fiscalité et les normes par exemple. En Europe, cela correspond à l'Acte Unique en 1986, qui y achève la construction du marché commun.

- l'**union économique**. En plus du marché commun, l'union économique ajoute à une intégration politique : les pays membres mènent ensemble leurs politiques économiques comme par exemple en Europe la Politique Agricole Commune (PAC) dès 1962.

- l'**union économique et monétaire**. Elle ajoute, à l'union économique, une monnaie unique, et donc une politique monétaire unique. Elle est la phase ultime de l'intégration économique, puisque les États abandonnent un élément fondamental de leur souveraineté : la création monétaire. Le Traité de Maastricht, en 1992, crée cette union, qui rentre en œuvre en 1999.

Au final, l'Europe est la seule zone régionale dans le monde à avoir adopté une union économique et monétaire : la seule à combiner un marché commun, une monnaie unique, et des politiques (partiellement) communes. C'est aussi, logiquement, la zone la plus intégrée du point de vue des échanges commerciaux internes et des IDE.

→ *2 du B du I*. Par ailleurs, au delà de sa dimension économique, la construction européenne possède une dimension politique fondamentale. Son objectif est aussi d'unir politiquement les pays européens, et de faire de l'Europe un acteur en tant que tel des relations internationales. Pour les pères fondateurs, l'intégration économique était plus un moyen qu'une fin : en rendant les pays européens progressivement économiquement interdépendants, ils cherchaient à les pousser à s'unir politiquement (**exercice 3**).

De fait, aujourd'hui, les États ont transféré des compétences à l'Europe, qui mène dès lors des politiques communes, qui s'imposent aux États. C'est le cas de la politique de la concurrence, de la politique agricole, ou de la politique monétaire. En outre, les accords commerciaux sont négociés par l'Europe en tant que telle. Ainsi, à l'OMC, c'est l'Europe qui siège, et non les États membres. L'Europe est ainsi, à l'OMC, un acteur à part entière de la vie internationale.

Au final, l'Europe est bien plus qu'une zone de libre-échange mais ce n'est pas non plus une fédération. C'est, en tout cas, une entité inédite et unique dans le monde (**exercice 4**).

On montrera que l'union monétaire revêt une importance particulière dans le contexte monétaire et financier international [...] C'est le II du cours.

Les pays européens ont construit l'union économique et monétaire parce que le marché commun, d'une part, et la monnaie unique, d'autre part, devaient rendre leurs économies plus efficaces. Le bilan de cette construction est, toutefois, nuancé.

→ *A du II*. Le marché commun, tout d'abord, est censé accroître l'efficacité des économies. En effet, en accroissant la taille du marché auquel vendent les entreprises, l'intégration économique permet des économies d'échelle et des gains de productivité, qui débouchent sur une baisse des coûts de production. Cette baisse des coûts permet une baisse des prix, qui conduit à une hausse de la demande. En outre, cette baisse des prix accroît la compétitivité-prix des entreprises européennes, qui voient donc leur demande mondiale augmenter : d'où une hausse de la production et une amélioration du solde de la balance commerciale. Cette amélioration est d'autant plus grande que la compétitivité hors prix des entreprises européennes doit également s'améliorer, en raison de la concurrence plus vive que génère le grand marché commun (**exercice 5**).

→ *1 et 2 du B du II*. La monnaie unique était censée améliorer l'efficacité des économies européennes pour deux grands types de raisons : macroéconomiques et microéconomiques.

Raisons macro. Dans un système de changes fixes, la libre circulation des capitaux a fait apparaître des difficultés. L'adoption de la monnaie unique a apporté une réponse à ces problèmes et a permis d'accroître l'efficacité des économies.

Avec le Système Monétaire Européen, les pays européens avaient choisi un taux de change fixe et la liberté de circulation des capitaux. Cela avait pour conséquence qu'ils ne pouvaient plus avoir une politique monétaire indépendante (« triangle des incompatibilités » de Mundell). En pratique, durant les années 1990, c'est la Banque centrale allemande, qui jouissait d'une excellente réputation auprès des investisseurs, qui fixait la politique monétaire de toutes les autres banques centrales.

Face à cette situation insatisfaisante, l'euro est apparu comme la solution : la Banque centrale européenne, qui agit en fonction de l'intérêt de tous les pays de la zone euro, y détermine le taux d'intérêt (**exercices 6 et 7**).

Raisons micro. En outre, la monnaie unique était nécessaire pour que le marché commun fonctionne pleinement. L'adoption de la monnaie unique supprime les dévaluations compétitives et le risque de change, conduit à une baisse des coûts de transaction et accroît la transparence du marché (**exercice 8**).

→ *3 du B du II*. Cependant, treize ans après la mise en œuvre de l'euro (1999) et 30 ans après la création du marché unique (1986), le bilan de l'intégration économique et monétaire est décevant et la crise économique que traverse actuellement l'Europe rend ce bilan plus nuancé encore.

Si les échanges économiques au sein de l'Union Européenne sont très fortement développés, sur le long terme, on ne perçoit pas une tendance à un approfondissement de cette intégration régionale (pas d'accroissement des échanges commerciaux intra-zones et des IDE intra-zones). (**exercice 9**)

Par ailleurs, l'euro a trouvé sa place dans le système monétaire international, mais pas la place qu'espéraient les Européens. En effet, le dollar est toujours la devise dans laquelle se font la majorité des transactions internationales (**exercice 10**).

Pour que l'euro joue un rôle accru dans l'économie mondiale, il faudrait que l'usage de cette monnaie offre des avantages conséquents par rapport au dollar. Pour se faire, il est nécessaire que la croissance économique stimule les rendements des placements financiers dans la zone. Or, depuis la création de l'euro, la croissance reste modérée dans cette zone. En effet, l'espoir d'une croissance plus grande grâce au marché unique puis à l'euro a été déçu.

Premièrement, la productivité en Europe reste plus faible qu'aux États-Unis, et l'écart a tendance à s'accroître. L'efficacité des entreprises européennes n'a donc pas augmenté autant qu'il était prévu.

En outre, la croissance dans la zone euro a toujours été plus faible qu'aux États-Unis avant la crise. Depuis la crise, l'écart est encore plus grand : la zone euro a replongé dans la récession, alors

que l'économie américaine renoue lentement avec la croissance. **(exercice 11)**

Pour finir, la formation de la monnaie unique a renforcé la spécialisation industrielle et celle-ci a désindustrialisé une large partie de l'Europe. Bien loin de s'homogénéiser, la zone euro est devenue de plus en plus hétérogène sur le plan de la compétitivité. Les écarts de compétitivité entre les pays du Nord et les pays du Sud n'ont fait qu'augmenter depuis la création de l'euro. **(exercice 12)**

L'euro a toutefois permis une faible inflation et des taux d'intérêt faibles.

[...] et qu'elle renforce les interdépendances entre les politiques macroéconomiques des États membres. On s'interrogera sur les difficultés de la coordination des politiques économiques dans l'Union européenne. C'est le III et le IV du cours.

→ *A du III.* Les politiques conjoncturelles (dites aussi macroéconomiques) ont pour objectif d'agir sur la croissance économique, l'inflation, le chômage ou le solde commercial d'un pays à un moment donné. Pour cela, elles disposent de deux instruments : a) la politique budgétaire qui consiste à modifier le budget de l'État pour agir sur la demande globale et donc sur la conjoncture ; b) la politique monétaire, menée par la Banque Centrale, qui consiste à modifier les taux d'intérêt pour agir sur l'investissement, donc la demande globale, donc la conjoncture **(exercices 12 et 13)**.

→ *B du III.* La construction européenne renforce les interdépendances entre les politiques conjoncturelles des pays européens.

Premièrement, l'union monétaire supprime les politiques monétaires indépendantes : il n'y a plus qu'une politique monétaire, menée par la Banque Centrale Européenne (BCE).

D'autre part, la coordination des politiques budgétaires des États membres est nécessaire. En effet, les États membres font face au risque de débordement de la politique budgétaire des autres États membres. Le cas le plus extrême est celui où un État, qui a accumulé trop de dettes, fait faillite **(exercices 14 et 15)**. Les pays européens ont choisi de coordonner leurs politiques par des règles. Celles-ci cherchent à supprimer les comportements de passager clandestin en contrôlant les niveaux de déficit et d'endettement des États membres par des règles qui ont été fixées par le Traité de Maastricht (1992), puis le Pacte de stabilité et de croissance (1997) et, enfin, le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) (2013). Le Traité de Maastricht oblige tout pays qui souhaite faire partie de l'euro à respecter des « critères de convergence » : a) ne pas avoir un déficit budgétaire supérieur à 3 % du PIB b) ne pas avoir une dette publique supérieure à 60 % du PIB. Le Pacte de stabilité et de croissance pérennise ces deux critères et prévoit des sanctions en cas de non respect. Le TSCG accroît les sanctions et impose, en outre, la « règle d'or » **(exercice 16)**.

→ *IV.* La contrepartie d'un tel encadrement est une perte d'autonomie et son défaut est qu'il n'incite pas les pays à mener des politiques budgétaires communes. Cette absence de mécanismes institutionnels permettant la coordination des politiques conjoncturelles a aggravé la récession de 2009 dans la zone Euro et rendu la sortie de crise beaucoup plus longue qu'aux États-Unis.

En effet, en l'absence d'une politique de relance commune et importante, c'est en Europe que la récession est la plus marquée (-4,4 % de croissance dans la zone euro contre -2,8 % aux États-Unis en 2009). En raison des interdictions qu'ils imposent, ces traités peuvent même provoquer des effets pervers : chaque État européen a intérêt à pratiquer une stratégie de passager clandestin, en attendant que la relance vienne d'un pays voisin sans risquer de dégrader son déficit. Pourtant la zone européenne étant très fortement intégrée, une relance commune aurait été probablement très efficace **(exercice 17)**.

Au contraire, l'Europe doit faire face à la crise des dettes souveraines (dettes publiques) et les investisseurs s'inquiètent de la situation, provoquant la spirale de l'endettement aggravée dans les pays du sud de l'Europe par la perte de compétitivité due à leur spécialisation **(exercices 18 et 19)**.

Au final, cette crise pose le constat de l'inefficacité du Pacte de stabilité. Deux grandes voies d'action sont possibles : soit un renforcement des règles contraignantes, soit celle de la construction de mécanismes de coordination des politiques. Avec l'adoption du TSCG, les pays européens ont choisi de renforcer les règles, plutôt que de mutualiser leurs politiques **(exercices 21 et 22)**.